

# Tourne Moulin...

## Viro Moli

[www.moulins-en-perigord.fr](http://www.moulins-en-perigord.fr)

Édito

## Et de nouveau, il faut se faire entendre !

En cette année 2017, suite aux déclarations du directeur d'EPIDOR, lors d'une table ronde, il y a un an déjà à l'Assemblée nationale, et de Germinal Peiro, président du Conseil départemental et d'EPIDOR, lors de notre Assemblée générale en mars derniers à Carsac-Aillac, nous avons l'espoir de voir bouger les lignes en ce qui concerne les problématiques sur la Dronne, et par voie de conséquence sur les petites rivières de notre département, sur la fameuse restauration de la continuité écologique. Et de nouveau, il faut se faire entendre avec l'espoir de voir enfin les effaceurs des chaussées de nos moulins faire preuve de bon sens.

Nous l'avons écrit, nous le redisons, nous ne sommes pas des jusqu'au-boutistes. Mais il serait temps que des décisions soient prises dans l'intérêt des propriétaires de moulins. Que des études et des travaux soient entrepris, après concertation, pour "connaître le fonctionnement, les atouts et les points faibles de ces cours d'eau ; de mettre en évidence les dysfonctionnements et de proposer des solutions ; d'améliorer le libre écoulement de l'eau et la préservation contre les inondations, ainsi que de mettre en évidence les atouts écologiques afin de les préserver et favoriser la concertation entre les propriétaires riverains", l'APAM y est favorable. Nous l'avons d'ailleurs démontré lors de réunions avec les syndicats de rivières comme le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la rivière Dordogne. En rappelant les droits et les devoirs de chacun, y compris aux propriétaires riverains ?

J'ai lu que "Plus l'espérance est grande, plus la déception est violente". Alors, je terminerai mon édito sur une nouvelle lueur d'espoir en vous souhaitant, au nom du conseil d'administration, et comme il est de coutume en cette période de l'année, de bonnes fêtes. Je vous donne rendez-vous pour une grande année 2018 où le patrimoine meunier sera à l'honneur.

Alain PERIER

### Sommaire

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Du grain à moudre                   | page 2  |
| La biodiversité                     | page 4  |
| Les meulières du Pays dommois       | page 5  |
| Les brèves du moulin                | page 6  |
| Tour de moulin                      | page 9  |
| La France, l'autre pays des moulins | page 10 |
| Assemblée générale                  | page 12 |



# Du grain à moudre

De nos jours, le patrimoine meunier ne se réduit pas seulement à un décor de carte postale ou à un simple produit touristique qui contribue à l'attractivité d'un territoire. Il fait partie des enjeux culturels de notre société.

Bien souvent, le patrimoine est à sa place quand il est entre les mains des populations. Ce que nous nous efforçons de faire pour que les Périgordins s'approprient, entre autres, l'histoire de la meunerie et des moulins de notre département.

De plus en plus d'élus locaux l'ont compris en participant à la mise en valeur des moulins de leur commune.

Ce que nous constatons également, chaque année, avec la progression du nombre de visiteurs lors des Journées Européennes des Moulins.

Pour l'APAM, permettre à tous les publics de découvrir le patrimoine meunier de notre département, c'est travailler au présent sur tout ce qui touche le passé avec des enjeux qui engagent l'avenir.

Ce que nous avons à transmettre dépend de la gestion du patrimoine actuel d'où les chantiers entrepris par notre association pour valoriser et promouvoir nos moulins.

Les bénévoles que nous sommes peuvent aider à cette tâche avec la complicité de toutes les forces vives de notre département.

## 2018 : Année Européenne du Patrimoine Culturel

Si 2017 peut être considérée comme une année de transition pour notre association, les prochains mois vont s'avérer d'une grande importance pour l'APAM. Raison pour laquelle, pour mener à bien certains chantiers, nous avons créé des groupes de travail. Les premiers travaux feront l'objet d'un bilan lors de l'assemblée du 28 avril 2018.

Le groupe "Histoire" est composé de Jacqueline Lavergne, Elisabeth Cazenave, Martine Boyer, Colette Alemant et Lida Res. Ces passionnées d'histoire ont pour objectif d'aller à la recherche de documents sur l'activité molinologique du département. Elles attendent vos informations. Patrick Hautefaye, Bram Huisjman, Claude Alemant et Pierre Hivert animent un groupe sur "l'inventaire des moulins" de notre département.

Depuis janvier 2016, nous avons repensé notre bulletin pour mieux répondre à vos attentes. Nous nous sommes efforcés d'adapter nos rubriques en fonction de l'actualité. Mais nous souhaiterions aller plus loin pour mieux vous informer. Pour vous informer plus vite, un groupe "Communication" a vu le jour et travaille plus particulièrement sur les nouveaux outils numériques pour coordonner les informations et refaire une santé à notre site. Il a été confié à Pierre Hivert, Pascal Cazenave et Jean-Claude Grégory. Ce dernier étant le référent pour les "chemins de meuniers",



avec l'ensemble des membres du conseil avec l'objectif d'arriver à 24 parcours dans notre département.

Le suivi de la Félibrée, à St Astier, a été assuré par Jean-François Dumas. La prochaine aura lieu à St Cyprien et sera couverte par notre collègue Elie Coustaty du moulin de l'Evêque.

Ces groupes de travail vont nous permettre, pour les années à venir, non seulement de démontrer que nos rivières sont riches d'un patrimoine issu d'un passé industriel et rural, mais de réaliser un travail de collecte de la mémoire afin de conserver les savoir-faire pour les transmettre aux jeunes générations.

Aujourd'hui, la notion de patrimoine prend de plus en plus de sens car nos moulins représentent un héritage surtout quand on connaît leur histoire, comment ils ont été construits à l'endroit où ils sont, comment fonctionnent leurs mécanismes, ce qu'ils ont apporté à l'homme. Le moulin, qu'il soit hydraulique ou qu'il soit à vent, a acquis une valeur patrimoniale et nous y tenons. Le patrimoine meunier, et c'est nouveau, est également devenu "patrimoine culturel".

A ce jour, ce créneau n'avait pas été exploité pour la simple raison que les moulins appartiennent à des propriétaires privés et que chacun le faisait vivre comme il l'entendait. Ces propriétaires n'avaient pas



éprouvé la nécessité de jouer la carte du "tourisme culturel" avec la capture d'une clientèle marchande comme cela existe avec les grottes, certains châteaux et jardins. Ce qui explique, que pour concrétiser certains projets, nous n'avons pas hésité à nous lancer dans un processus d'économie touristique en valorisant nos moulins par la création de chemins de meuniers, en les promouvant par l'intermédiaire des offices de tourisme, en participant à la Ronde des Moulins en Périgord Noir, aux Félibrées et à de nombreuses animations (fêtes du pain, des vieux métiers...), en nous ouvrant vers les scolaires.

Et il faut bien reconnaître que le charme des vieux moulins à vent, des roues verticales, sans oublier les roues horizontales hélas cachées sous les voûtes des moulins à eau, n'étaient reconnus que comme des curiosités. Chapeau bas à nos associations : La Forme Ronde, moulin de Citole, moulin de Gignac, Au Fil du Temps... et aux particuliers qui remettent en état et qui font vivre des installations molinologiques.

Le moulin à vent devient majestueux, lorsque tournent ses ailes sous l'emprise du vent. Les moulins à eau redeviennent magiques dès que le "meunier" ouvre la vanne pour faire tourner la roue et que l'on entend le "tic tac" provoqué par le babillard qui secoue l'auget ou le "clac clac" du tamis. Raison pour laquelle, les moulins deviennent un levier de développement pour la mise en valeur d'un patrimoine rural de plus en plus recherché. Ce que certains élus ont compris car le patrimoine meunier peut être également un véritable instrument de développement économique.

Au fil temps, de nombreux sites ont été réhabilités voire reconvertis à de nouvelles fonctions. Ce que nous proposons de faire avec les moulins pédagogiques car le patrimoine c'est une appartenance à transmettre, une mémoire à valoriser et un bien à préserver. Il y a encore peu, les moulins ne semblaient être qu'une image isolée, une image du passé ignorée des regards. Mais, plus les années passent, plus ils fascinent, attisent la curiosité. Ils ont toute leur place dans le patrimoine de notre département.

Le patrimoine meunier fait partie des enjeux culturels de notre société industrialisée. Raison pour laquelle, nous allons mettre à profit 2018 pour redonner aux moulins ses lettres de noblesse, une place perdue dans la

mémoire collective. Etudier les usines, les moulins, c'est rendre hommage aux constructeurs, aux meuniers et aux propriétaires d'aujourd'hui.

Si l'on remonte dans le temps, notre département comptait de nombreux moulins et usines où l'eau était force motrice. Ce qui explique qu'ils s'imposent de plus en plus parmi les rares témoins de l'activité meunière. Il arrive même que des propriétaires de moulins achètent des pièces, des mécanismes avec le fol espoir de pouvoir les utiliser non seulement pour redonner vie à leur installation, mais surtout pour éviter qu'ils ne finissent à la casse.

Nous aimons nos moulins et nous les défendons avec passion. Ils font partie du patrimoine de notre pays. Promouvoir les moulins, c'est les préserver en les valorisant pour qu'ils soient les témoins de notre histoire. Préserver les moulins, c'est aider les jeunes générations à s'approprier les évolutions du territoire sur lequel ils vivent et **nous allons profiter de 2018, Année Européenne du Patrimoine Culturel, pour lancer un nouveau chantier avec la création de Journées pédagogiques voire récréatives pour les scolaires et les enfants de centres de loisirs.** Une initiative qui va permettre à l'APAM de faire découvrir le monde des moulins aux jeunes générations avec des expositions itinérantes, des mini-conférences vidéo, banniers pédagogiques, maquettes, accompagnement de balades guidées et commentées là où se trouvent des chemins de meuniers. Les journées pédagogiques, un nouveau chantier pour accompagner et séduire les scolaires pour mettre en avant les nombreux atouts qu'offre le patrimoine meunier.

Depuis quelques années, l'APAM s'efforce d'avoir toujours un projet en attente. C'est ainsi que nous étudions la possibilité de participer à une manifestation comme : **"La semaine de la presse à l'école"**, instaurée par le Ministère de l'Education nationale qui se déroule en partenariat avec le Groupe La Poste. Nous envisageons d'y intéresser le Conseil Départemental. **Notre objectif, à l'APAM, étant de faire en sorte que les enfants deviennent des ambassadeurs de la protection de la nature par l'intermédiaire de l'histoire des moulins.** Les journées pédagogiques, sont à l'évidence un projet innovant au service de l'animation d'un département où les richesses culturelles, architecturales et naturelles ne manquent pas.



# La biodiversité

## une richesse à partager !

Depuis son lancement, en 1971, le programme scientifique MAB de l'UNESCO, l'Homme et la Biosphère (Man and Biosphère) porte une vision positive d'un futur commun des femmes et des hommes en harmonie avec la nature. Suite à la conférence EuroMab 2017, en avril dernier, à Sarlat, où l'APAM était présente et dont l'un des thèmes était "Agir pour la transition écologique", que faut-il attendre de ces grands raouts pour les moulins ?

Sachant que toute idée nouvelle provoque des réactions en fonction de sa présentation, nous avons pris un peu de recul pour y trouver notre place en réagissant à quelques écrits du livret "Bonnes pratiques dans les réserves de biosphère française".

"Pour favoriser la collaboration entre les réserves de biosphère, les coordinateurs se rencontrent régulièrement lors de séminaires pour échanger sur des sujets d'actualité et travailler sur des projets communs. Dans le cadre de la formation de futurs gestionnaires de territoires et d'espaces protégés, des étudiants peuvent se voir confier des enquêtes auprès de tous les acteurs concernés, afin de trouver des pistes pour permettre la cohabitation de tous les usagers de la rivière".

**Ce que nous avons fait à l'APAM, avec les étudiants du lycée agricole de Coulouneix-Chamiers, en vue de l'obtention du label "Rivière sauvage", pour la Haute Dronne, par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin (PNR).**



"Il apparaît que la concertation avec tous les acteurs est importante pour prendre en compte la diversité des activités et des enjeux comme la préservation des zones humides, la valorisation des milieux aquatiques comme espaces de diversité biologique, la maîtrise de la consommation de l'eau et la préservation de sa qualité, tout comme la valorisation et le partage des savoirs pour maintenir les traditions, la sensibilisation des différents publics à une meilleure connaissance de ces espaces et à leur protection".



**Raison pour laquelle, non seulement notre association attend beaucoup de sa fédération, mais également de la nouvelle Association des Moulins de Nouvelle Aquitaine (AMNA).** Une association régionale, créée en mars dernier, suite aux transferts des compétences du département et de l'Etat vers les régions afin de participer aux SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau), de rencontrer les Agences de l'eau, les services régionaux du patrimoine et des énergies renouvelables. **Ce qui va permettre à l'APAM d'être encore plus présente sur le terrain, pour valoriser nos moulins en affirmant qu'ils ont de l'avenir. Ce que nous disons et ce que nous faisons à l'APAM.**

Un passage a particulièrement attiré notre attention, celui intitulé "Quand la nature reprend ses droits" où nous lisons "la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne a mené plusieurs opérations de restauration écologique visant à reconquérir des espaces dégradés et à améliorer la qualité globale de la rivière. Plus d'une trentaine d'opérations ont été réalisées, dont la plus ambitieuse concerne la renaturation complète d'une ancienne gravière, à Veyrignac,

qui a permis de reconstituer un espace alluvial à fort potentiel de biodiversité".



**Ce que nous nous efforçons de faire à l'APAM pour que revivent nos rivières. Ce que nous réclamons pour obtenir plus d'indépendance énergétique.**

Le 15 février 2017, le Sénat a adopté le projet de loi ratifiant deux ordonnances relatives à l'autoconsommation d'électricité et à la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable.

Cette loi crée dans le Code de l'environnement un nouvel article L 214-18-1 ainsi rédigé :  
« Les moulins à eau équipés par leurs propriétaires, par des tiers délégués ou par des collectivités territoriales pour produire de l'électricité, régulièrement installés sur les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux mentionnés au 2° du I de l'article L 214-17, ne sont pas soumis aux règles définies par l'autorité administrative mentionnées au même 2°. Le présent article ne s'applique qu'aux moulins existant à la date de publication de la loi n° du ratifiant les ordonnances n°2016-1019 du 27 juillet 2016 relative à l'autoconsommation d'électricité et n°2016-1059 du 3 août 2016 relative à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et visant à adapter certaines dispositions relatives aux réseaux d'électricité et de gaz aux énergies renouvelables ». Il convient de veiller désormais à ce que circulaires et arrêtés ne dénaturent pas l'esprit de la loi.

Sources : La lettre de la FDMF Fédération 25 - mars 2017

“La sensibilisation d’un jeune public a toutes les chances de former des adultes soucieux de la préservation de l’environnement comme cela a été fait pour le tri sélectif des déchets. Les enfants pourraient être sensibilisés, dès leur plus jeune âge, à la préservation de l’environnement”

**Ce que nous avons programmé à l’APAM avec la création de journées pédagogiques voire récréatives. Une initiative qui apportera une forte crédibilité à notre action sur l’environnement en démontrant l’utilité de nos moulins et de leurs accessoires. D’où notre souhait de pouvoir créer un espace pédagogique consacré aux moulins.**



Dans le rapport, de décembre 2016, du Conseil Général de l’Environnement et Développement Durable du Ministère de l’Environnement, de l’Energie et de la Mer, nous avons lu :

“En outre, cette reconnaissance patrimoniale devrait être conditionnée à la participation du moulin à des projets territoriaux ou activités d’intérêt général :

Projet pédagogique, avec démonstrations à l’appui, culturel, économique, touristique... inséré dans un circuit (route des moulins, sentiers de randonnées...).

Moulins visibles avec leur roue et leurs ouvrages hydrauliques depuis une voie ou accessibles au public certains jours de l’année”.

Le mot culture, concernant les moulins, apparaît dans un document officiel. Ce qui vient fortifier voire encourager notre projet.

**Ce que nous avons réalisé à l’APAM avec la création de chemins de meuniers en s’appuyant sur les boucles PDIPR et d’une route des moulins pour faire découvrir nos moulins producteurs et pédagogiques. Ce qui nous**

**permet de sensibiliser les promeneurs à la faune et à la flore encore existantes sur ces parcours, le long des cours d’eau.**



Le rêve n’est pas inaccessible. Et qu’il nous soit permis de citer ce passage prononcé par un élu de notre département « Il vous faut oser. Oser réaliser vos rêves. Oser concrétiser vos projets. Oser profiter de votre bonheur. Oser apprécier l’amour que l’on vous donne. Oser avoir tout le succès que vous méritez ».

Agir, innover et oser, c’est ce que nous faisons à l’APAM pour faire vivre les moulins de notre département. Des moulins implantés depuis la nuit des temps.

## Les meulières du Pays dommois

Comme l’a écrit Anne Bécheau (\*), qui nous a permis de reprendre un article paru, en janvier 2013, dans la revue “Le Monde des Moulins” de notre fédération.

“De nombreux moulins fonctionnaient à Cénac et Domme, mais aussi un peu partout en Sarladais. Pour actionner ces usines, il fallut des meules. La qualité du silex de la plaine de Bord (plana : plaine et born : sources), située au sud de la bastide de Domme, fit l’affaire, sans doute dès le Moyen-âge. On a aujourd’hui complètement oublié ce que fut l’extraction de la pierre meulière en pays dommois. Pourtant, cette industrie a, pendant plusieurs siècles, contribué au rayonnement économique de cette partie méridionale du Sarladais. Des générations d’ouvriers meuliers se sont succédées sur les carrières de pierre meulière comme dans les ateliers de fabrication, souvent dans des conditions de travail très dures et dangereuses. Au départ, les meules étaient fabriquées pour faire fonctionner les très nombreux moulins de la région. Aussi, on ne peut dissocier l’histoire de la pierre meulière de la plaine de Bord de l’histoire de la meunerie de ce territoire.

### L’extraction de la pierre meulière

La plaine de Bord est un vaste plateau de quatre kilomètres carrés au sud-est de Domme qui culmine à trois cent mètres d’altitude. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ce territoire est composé de « landes ou four est de Born » qui furent défrichées, d’où, par la suite, le terme de plaine. Le plateau est coiffé par une dalle de quartzsilex compacte épaisse de deux mètres et plus, constituée d’éléments stampiens meuliers.

Elle repose sur une assise d’argile et de sables. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le territoire de la plaine de Bord appartient à Guillaume de Domme. Il fut donné à la communauté de Domme en 1283 par Gilbert de Domme. Au XV<sup>e</sup> siècle, il est composé de tènements dont celui des onze bories (domaines) dans la forêt. Progressivement ces tènements sont aliénés car la communauté de Domme a besoin d’argent. Faute de sources écrites, on ne peut parler d’extraction de la pierre meulière qu’à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, mais il est probable que la fabrication des meules se soit faite, suivant les besoins, dès le Moyen Age à partir d’une extraction de surface. Il n’était pas rare que les « pierres et braziers » se trouvent au milieu des vignes.





Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, on pratique une extraction en surface, puis on creuse (caver ou fouiller) de plus en plus profond, jusqu'à deux mètres pour arriver à l'exploitation de véritables carrières. Suivant la qualité, on extrayait soit des meules entières (70 cm à 170 cm de diamètre sur 35 cm d'épaisseur), soit des quartiers assemblés et cerclés de métal pour des meules de moulin (soustre). A Domme, les ouvriers étaient appelés mouleurs, traceurs de meules, faiseurs de meules de moulin. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, trois ou quatre entreprises employaient dix à quinze meuliers.

Les meules extraites étaient transportées sur des charrettes à boeufs. Il fallait six hommes en tout. Puis elles étaient chargées sur des gabarres et descendaient la Dordogne jusqu'à Bergerac et Bordeaux. En 1779, Géraud Cluzel, maître-mouleur, se noie dans la Dordogne, sous la barre de Domme, avec son garçon-meulier.

En 1811, les carrières de Domme se situaient au troisième rang de la Dordogne après Connede-la-Barde et Saint-Aubin-de-Lanquais et avant Saint-Crépin (Mareuil) et Salignac-les-Eglises. La pierre était de bonne nature et l'extraction peu pénible. C'est au cours de ce siècle, que l'exploitation de la pierre meulière prend une extension importante avec la fabrication de meules plus lourdes et plus épaisses destinées à broyer le quartz pour la porcelaine (à destination d'Aixe-sur-Vienne et Limoges).

En 1859, au château de Mombette (commune de Cénac) est fondée la société Chassaing-Peyrot et Cie. Les actionnaires sont les Boysson et les Chaunac-Lanzac, et deux fabricants de meules, Justin Peyrot et Henri Lescaimel. Vers 1881, la société cède son actif à la Société Générale Meulière. Une autre société existait aussi, celle de M. de Saint-Ours, basée à Vitrac (château de Griffoul).

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'extraction s'organise : les ouvriers extracteurs tirent la pierre et la dégrossissent. D'autres ouvriers travaillent sous des hangars ouverts pour permettre l'évacuation des poussières. Ils assemblent les quartiers. Auparavant, tout le travail se faisait sur le lieu de l'extraction.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on transportait les meules par le train à partir de la gare de Vézac ou de Siorac via Bordeaux, puis les Balkans, les pays de l'Est, l'Espagne et l'Italie. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Dommois s'étaient battus pour que le tramway (ligne de Sarlat à Villefranche-du-Périgord) passe par la Vergnolle et atteigne ainsi un des plus importants lieux d'extraction de la pierre meulière. Mais, en 1912, lorsque la ligne est inaugurée, il n'est plus question d'une déviation par Domme.

En 1907, la Société Générale Meulière suspend l'extraction et la fabrication. Pourtant, un vaste atelier de fabrication venait d'être créé à Cénac. Plus de cent ouvriers se retrouvent sans travail. Malgré une grève en 1908, l'activité reprend, surtout après la guerre de 1914-18, période à laquelle la viticulture subit un arrêt définitif. L'industrie de la pierre meulière est alors une aubaine pour nombre d'ouvriers soulagés d'être employés par la Société Domme-La Ferté. L'activité semble faiblement perdurer jusque dans les années 1950-60.

## Les principaux lieux d'extraction à Cénac et Domme

Au nord : Las Places (un des premiers lieux de la plaine de Bord à avoir été défriché). Au Paillé : Brazier (Brugier sur la carte).

A l'est : Fonpeyrine (Font Permet sur la carte), dont l'ancien nom était La Peyrière, toponyme attesté en 1344 sur le ruisseau du Rieu rouge. Cleyrac, une ancienne borie des consuls de Domme, qui a disparu. Toupinier, dont le nom vient de son propriétaire : Pierre Maleville était appelé toupinier (fabricant de marmites) en 1777.



Au sud : La Gorce, important lieu d'extraction au XVII<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est là que se trouve la plus importante exploitation de pierres meulières du Dommois- Reille, centre de l'activité meulière. A partir de 1740, aux environs de Rabary (ou Ravary) qui possédait au XV<sup>e</sup> siècle des « fosses minayres » soit du minerai de fer.

A l'ouest : La Vergnolle Haute, près des Ventoulines. Le nom de ce village pourrait venir des colons (gavaches) installés au XV<sup>e</sup> siècle après la guerre de Cent Ans, les Vergnolles originaires du Limousin, aux Ventoulines. À suivre...



Anne Bécheau, écrivain public, historienne et guide conférencière, est née et vit en Périgord Noir. Spécialiste de l'histoire du Sarladais, elle est l'auteur de plusieurs monographies d'histoire locale : Vitrac, Cénac-et-Domme, Beynac, Sarlat, Bézénac, Saint-Vincent-de-Cosse... et mène régulièrement des recherches historiques pour des collectivités ou des particuliers. [anne.becheau@orange.fr](mailto:anne.becheau@orange.fr) - [www.perigord-recherches-historiques.com](http://www.perigord-recherches-historiques.com)

# Les brèves du moulin ...

## Sortie d'automne sur la Dronne

Les Association Périgourdine des Amis des Moulins (A.P.A.M.) et Bourdeilles Environnement (A.B.E.), ont organisé, le 23 septembre, une sortie dans la vallée de la Dronne entre Bourdeilles et Tocane.

Le grand nombre de participants (plus de 90 personnes) a demandé dès le début de la journée de créer 2 groupes afin de pouvoir bénéficier au mieux des explications fournies par les bénévoles des 2 associations. La première partie de la matinée, après une brève collation, a consisté en la visite pédestre du Bourdeilles médiéval et de son moulin.

Les participants ont continué la matinée par la visite du moulin de Jansou en aval du bourg de Lisle. La Dronne a totalement changé par rapport à Bourdeilles, son débit est augmenté de plusieurs m3 par seconde, suite aux volumineux apports des résurgences du Boulou - Creyssac, du bourg de Lisle... Ce moulin a été particulièrement bien remis en état, avec une chaussée consolidée et des travaux en accord avec les débits importants. Il était temps de rejoindre le moulin du pont de Lisle où le propriétaire, moulineux-hôtelier-restaurateur, avait préparé un repas froid de qualité pour les 86 convives présents, totalement satisfaits pour l'accueil, et l'ambiance amicale.

Lors de ce déjeuner, quelques discours ont souligné l'incompréhension des présents par rapport aux menaces techniques, financières, de péren-

nité des moulins, de sauvegarde de la rivière, en espérant que les décideurs auront le courage de se rapprocher du terrain pour comprendre le fossé existant entre la réalité et des principes utopiques et dangereux.

L'après-midi a permis de visiter 2 moulins complémentaires : Celui de Chantemerle à St Victor : nombreux travaux récents de réhabilitation, avec en particulier remise en état d'une roue en état de fonctionnement 6 mois par an et qui pourrait tourner en année pleine s'il y avait entente avec un moulin amont qui est desservi par un bief réglant également les niveaux pour ce moulin de Chantemerle. Celui de Rouffelier à Lisle : minoterie très importante ayant brûlé, les bâtiments restant sont encore très volumineux. Les installations hydrauliques sont en grande partie conservées. Le propriétaire utilise les surfaces disponibles au premier étage des bâtiments restant comme lieu d'exposition particulièrement bien achalandé d'outils anciens de toutes sortes, rouets, balances, appareils ménagers, outils de menuiserie...

Une journée instructive et amicale à renouveler avec l'espoir de voir prochainement l'ouverture d'un chemin de meuniers sur cette rivière et en particulier à Bourdeilles, au départ de l'office, avec passage par la Forge du diable et le moulin de Valeuil.

Sous la plume de Bernard Angéli.



Vous n'allez pas tarder à acquitter votre cotisation 2018. L'APAM vous en remercie. Les tarifs sont toujours les mêmes, à savoir : 30€ adhésion individuelle – 35€ adhésion couple – 40€ adhésion association, communes et communautés de communes.

Etre adhérent à l'APAM, c'est être informé sur le monde des moulins. C'est être un acteur de son environnement. C'est être reconnu.

Etre adhérent à l'APAM, c'est œuvrer pour que nos moulins et leurs accessoires ne disparaissent pas de notre paysage. C'est tout simplement un geste responsable.

Etre adhérent à l'APAM, c'est bénéficier d'un accompagnement et de conseils pour obtenir des informations techniques et juridiques.

En 2017, nous avons un peu moins de retardataires ! Avant la mise à jour annuelle, dernier rappel avant d'être supprimé du fichier Tourne moulin.





## L'APAM en Ariège

Nous étions quatre périgourdins à participer au voyage de la FDMF, du 22 au 24 septembre 2017, dans ce beau département de l'Ariège. L'Ariège est un ancien département industriel avec de nombreuses matières premières et de nombreux cours d'eau et rivières fournissant de l'énergie hydraulique. Parmi ces matières premières une variété importante de minéraux et minerais : Manganèse, Tungstène, Or, Pierres à Faux, Talc, Jais, marbres et minerai de Fer. Nous pouvons recenser aussi le bois, la laine et la corne. Tous ces trésors, en plus de l'énergie hydraulique, ont permis le développement de nombreuses activités telles que l'industrie du peigne en corne, le textile, la papèterie, les forges.



Lors de notre voyage nous avons pu visiter ces anciennes activités industrielles dans la région des Monts d'Olmes et du Couserans. Le deuxième thème de notre voyage était la découverte de petits moulins de montagne possédant de deux à trois paires de meules. Les meuniers nous ont raconté leurs déboires, difficultés pour les remises en eau, inondations, embâcles... Car tous ces anciens petits moulins se sont arrêtés de produire après la deuxième guerre mondiale. Mais aujourd'hui, ils produisent de la farine pour le plaisir de leurs propriétaires et possèdent de magnifiques collections de pots à farine. A celui qui en aura le plus et le plus original !

Nos hôtes nous ont amené à Audressein découvrir une batteuse mue par une roue à aube, nos anciens étaient ingénieux. A proximité d'Audressein, nous avons pu visiter une centrale hydro électrique très récente possédant une échelle à poissons avec retournement, surdimensionnée (pour une chute de 50 cm !) et ayant défigurée le paysage. Notre voyage a été aussi ponctué par la découverte de sites exceptionnels, tels

que le château Cathare de Monségur, la fontaine intermittente de Fontestorbes, les églises d'Audressein et de Vals. Et pour clôturer le voyage nous avons flâné dans la bastide et sous les couverts de Mirepoix. Visites ponctuées par d'excellents repas. Nous avons découvert notamment « l'Azinat » à ne manquer sous aucun prétexte si vous passez dans cette agréable région.

Nous remercions l'équipe des amis des moulins d'Ariège qui nous a concocté un très beau voyage à travers plaines et montagnes, avec le soleil.

Sous la plume d'Elisabeth CAZENAVE

## Ronde des Moulins

Fidèle à ses engagements, l'APAM maintiendra son partenariat avec l'office de tourisme du Pays de Fénelon lors de la prochaine Ronde des Moulins qui se déroulera le 1er, 2 et 3 avril dans les villages meuniers de St Geniès, Borrèze, Archignac, Ste Mondane et Carsac-Aillac.

affiche ou flyer  
Une animation pédestre qui avait réuni un peu plus de 700 marcheurs, en avril dernier, et qui permettra, ce sera une première, aux participants d'arpenter les 6 chemins de meuniers du Pays de Fénelon équipés de 96 panneaux explicatifs, de 9 stations ludiques et interactives, d'une application numérique et de découvrir une trentaine de moulins.

Amis adhérents, profitez de ce week-end pascal pour venir découvrir ces moulins où certains seront ouverts pour recevoir le millier de randonneurs attendu. Informations et inscriptions à l'office de tourisme 0553288193



## L'APAM sur le terrain...

L'APAM était présente, les 29 et 30 septembre, à Douchapt, pour participer au Festival des Energies, organisé par la Communauté de Communes du Pays Ribéracois et soutenu par le Conseil de Développement Durable du Pays Périgord Vert, initiateur du projet.

Deux jours d'un programme intéressant autour des quatre sources d'énergies renouvelables disponibles en Dordogne : le bois, le solaire, la méthanisation et celle qui nous tient à cœur, l'hydroélectricité, matérialisé par un ensemble de questions que nous nous posons tous : Comment réduire sa facture énergétique ? Peut-on utiliser le bois-énergie ? Est-il possible de créer une microcentrale hydroélectrique ? Peut-on exploiter l'énergie solaire ? Est-il possible de mettre en œuvre un méthaniseur ? Existe-t-il un avenir dans les énergies renouvelables ?



Parmi les stands d'exposants, deux sociétés proposant des solutions pour la micro-hydroélectricité étaient présentes : la société ALLYTECH, bien connue de l'association et de la fédération venue présenter ses produits, ainsi que TURBIWATT présentant ses hydro-générateurs et ses solutions de régulation et de couplage au réseau. Les organisateurs, rencontrés à la clôture de ce festival, ont été très satisfaits de la qualité des intervenants et du succès rencontré auprès du public qui a su répondre présent en nombre.

Sous la plume de Patrick Hautefoy

## Journées des Moulins

Les 19 et 20 mai prochains, pour les 24èmes Journées Européennes des moulins, l'APAM sera présente dans une soixantaine de sites ouverts au public. Une nouvelle brochure "collector", tirée en 20000 exemplaires, sera diffusée



comme en 2017 par le réseau des offices de tourisme de notre département. Une brochure valable de sa parution à la fin de l'année avec 4 temps forts, comme les 4 couleurs du Périgord :

- 2018, Année Européenne du Patrimoine Culturel.
- Assemblée générale et exposition à Périgueux, fin avril.
- Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier, en mai
- Journées Européennes du Patrimoine, en septembre.

Si vous souhaitez disposer de brochures pour une diffusion sur votre territoire, n'hésitez pas à nous le faire savoir et nous vous dirigerons vers le membre du conseil demeurant au plus près de votre domicile. Ces brochures seront également disponibles lors de l'assemblée générale le 28 avril. N'hésitez pas non plus à déposer des brochures dans les mairies, les salles d'attente de votre docteur, de votre kiné et de votre dentiste, dans les bibliothèques, les écoles et les commerçants de vos communes. N'oubliez que pour faire découvrir nos moulins, nous devons "être vu, lu et entendu".

## **VEZAC valorise ses moulins**

Concernant les parcours créés pour valoriser les moulins du Sarladais, à noter l'initiative voulue par la municipalité de Vézac qui a fait appel à l'APAM pour ouvrir un chemin de meuniers sur son territoire. Différents prestataires se sont associés pour ce projet dont l'historienne Anne Bécheau. L'ensemble des éléments, 12 panneaux explicatifs où meunerie et histoire de la commune trouvent leur place, ont été posés tout au long de ce parcours. Des fiches énigmes RandoLand, pour les enfants, viennent compléter une

application numérique de la société Randoland. Un périple de 9km, arpenté récemment par la section "rando-balade" de l'association Le Cœur en Chemin, qui a permis de découvrir les moulins du Trel, de l'Evêque et de Caillou, avec passage par la gare d'où partaient les meules, extraites de la région de Cénac et de Domme, pour Bordeaux et le monde entier. Suivant les saisons, en arpentant ce chemin de meuniers opérationnel depuis le début juillet, les marcheurs découvriront la richesse faunistique et floristique de ce parcours.

## **Suivez le guide...**

Le pré-programme de cette émission radio-phonique de France Bleu Périgord, animée par Philippe Guin, enregistrée et diffusée avant les Journées Européennes des Moulins est en phase de finalisation. Le reportage aura pour objectif de faire découvrir le monde des moulins de notre département avec ses 21 moulins producteurs de farine et d'huile, 5 écomusées (forges, papeteries, filatures...), 15 équipés pour faire de l'électricité et 6 à vocation pédagogique.

## **Les chemins de meuniers...**

En cette fin d'année 2017, nos prévisions se confirment. Présente en septembre, lors des rencontres de Moleriae, à St Crépin de Richemont, l'APAM en a profité pour proposer et obtenir l'intégration du sentier des meules, de cette commune, dans les chemins de meuniers du département.

Avec huit chemins opérationnels (6 sur le Pays de Fénelon, 1 à Vézac et l'intégration du sentier

des meules de St Crépin de Richemont) et huit parcours en phase de finalisation : trois autour du moulin de Citole (Sadillac), trois autres autour du moulin de La Tour Blanche (Cercles) qui ont fait, cet été, l'objet d'un repérage sous la conduite de Patrick Hautefaye et deux sur la Loue et l'Auvézère où notre collègue Bram Huisjman a reçu, en octobre, l'illustrateur des panneaux explicatifs, nous arrivons à 16 chemins.



A la mi-septembre, l'APAM a été reçue par le service départemental du tourisme en vue de la réalisation de la prochaine brochure "Histoires de Randonnées" autour des moulins. Une brochure qui permettra de rajouter 6 parcours à ceux proposés par l'APAM : Varaignes (le lud'eau vive), Jumilhac le Grand (moulin de Salle), Terrasson (moulin de Maneyrol), Périgueux (canoë sur l'Isle), Duellas (écomusée), Val de Dronne (canoë ou vélo). De bon augure pour tenir notre pari d'arriver à 24 chemins de meuniers pour les 24èmes Journées des Moulins en 2018.

D'autres chemins sont en phase d'approche dans le Sarladais sur Domme, St Cyprien, Belvès, Ste Nathalie, St Vincent le Paluel, Meyrals, Proissans et St André d'Allas. Une rencontre a même eu lieu avec l'office de tourisme de Sarlat ! De quoi être optimiste.

Un chemin de meuniers pourrait voir le jour aux abords de votre moulin, n'hésitez pas à nous contacter.

Insatiable dans notre volonté de faire découvrir les moulins de notre département, notre intention est de proposer aux Périgordins d'arpenter les chemins de meuniers opérationnels pour aller à la rencontre d'autres moulins transformés en habitations, pisciculture, gîtes, ferme aquacole... car dans notre département, si tous les moulins ne sont pas visitables, ils demandent tous à être vus.



# Tour de moulin

## De l'huile de coude à l'huile de noix au moulin du Trel à Vézac

C'est sur la commune de Vézac que Pascal VIDAL a découvert le moulin du Trel pour en devenir définitivement acquéreur en Mai 2017. Le moulin du Trel est situé sur le ruisseau du Treuil et nommé « le pressoir » sur la carte de BELLEYME. Ce moulin devait donc retrouver sa fonction d'origine : produire de l'huile de noix. Il a certainement logé une ou plusieurs paires de meules à blé comme semblent l'indiquer quelques dessins colorés, situés sur un mur de l'étage, et représentant des meules rayonnées.



Une fois les formalités administratives d'usage et l'assurance qu'il était « fondé en titre » les restaurations pouvaient être entreprises. Le bâtiment et ses accessoires ayant été négligés, voir abandonnés ou détruits par des propriétaires précédents, la famille Vidal s'est très vite mise au travail. Elle s'est faite accompagner par l'entreprise Croix (rue du moulin 49440 La Cornuaille) pour la construction d'une roue à augets et la mise en place des mécanismes complets. Meule à noix, poêle et presse à huile ont été installées.

Cette superbe restauration n'aurait pas été complète sans son inauguration. C'est donc le 14 Juillet que nombre de passionnés et de curieux ont pu admirer le renouveau du moulin ainsi que le site remarquable et original. En effet, le ruisseau se prolonge par un bief creusé dans la roche et l'eau ainsi canalisée pénètre dans le bâtiment pour actionner la roue qui s'y loge.

L'A.P.A.M. compte parmi les siens un nouveau moulin producteur. La visite s'est prolongée par un repas convivial offert par la famille VIDAL ou meuniers et rugbymen ont pu vérifier qu'ils avaient de nombreuses valeurs en commun. Le moulin du Trel fait partie du circuit du « chemin de meuniers » de Vézac. Sa visite vaut le détour. Vous trouverez dans sa boutique l'huile de noix, mais aussi les conserves de foies gras produites par l'entreprise VIDAL.

Un grand merci à toute la famille VIDAL pour cette journée faite de plaisir et de partage.

Sous la plume de Pascal CAZENAVE



## La France, l'autre pays des moulins ?

**“Souviens-toi qu'un poisson mort peut flotter en suivant le courant, mais seul un poisson vivant peut nager en le remontant” disait un certain W.C. Fields**

En cette période de vaches maigres, vouloir persister dans des dépenses pharaoniques, pour permettre à certaines espèces migratrices de revenir dans un cours d'eau comme la Dronne, est une pure folie. Surtout après les déclarations de Françoise Goulard, experte en recherche et prospective de l'Agence de l'eau Adour-Garonne **“Mon quotidien est de réfléchir tous les jours à 2050. Ce n'est pas de la science-fiction, cela commence à être concret et palpable”** et qui ose dire ce qui va arriver **“Moins d'eau en quantité, plus chaude et plus salée”**.

• Alors que les clignotants étaient passés à l'orange suite aux approches de uns et des autres sur le problème de la restauration de la continuité écologique (rencontres avec le Président du Conseil départemental, prises de position du directeur d'EPIDOR, rencontre avec Madame la Préfète, avec certains élus du département, nouvel article du code de l'environnement, reconnaissance des moulins à eau et de leurs accessoires comme patrimoine remarquable...),



• Alors que le directeur d'EPIDOR déclare "Il faut du pragmatisme, du bon sens, et laisser se manifester l'intelligence locale. Il faut laisser s'exprimer des scientifiques et pas seulement des experts, et limiter l'influence majeure des agences de l'eau".

• Alors que les ministres Nicolas Hulot (Transition écologique) et Stéphane Travert (Agriculture), dans un communiqué commun, "préviennent que la France connaît actuellement une situation hydrologique préoccupante. Une situation exceptionnelle qui pourrait devenir commune à partir de 2050 en raison du dérèglement climatique et qu'il serait utile et durable de réaliser des projets de stockage hivernal de l'eau afin d'éviter les prélèvements en période sèche, lorsque l'eau est rare".

• Alors que le président national des irrigants, un Périgordin, lance un appel pour constituer des réserves d'eau en Dordogne, et en France de manière générale (...) afin d'avoir des réserves pour l'été en incitant à construire des barrages ou à créer des retenues d'eau de pluie, afin d'avoir des réserves l'été (alors qu'elles existent grâce aux chaussées des moulins : NDLR), en déclarant "C'est un enjeu majeur pour préserver l'agriculture sur nos territoires. Le problème, c'est qu'il y a plein de projets déposés en Dordogne, mais qui sont bloqués administrativement et par manque de volonté politique".

• Alors que les représentants du Conseil Général de l'Environnement et Développement Durable du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, dans leur rapport de décembre 2016, préconise la mise en place d'une coordination entre services patrimoniaux et services de police de l'eau, ainsi qu'une instance de concertation ad hoc pour le patrimoine,

• Alors que les professionnels de nos rivières reconnaissent que la précision des textes nuit à l'intelligence de la réflexion locale, il y a toujours une volonté évidente, des services de l'Etat, de vouloir imposer aux propriétaires de moulins des directives qui ne feront pas revenir certaines espèces migratrices, tout en facilitant la circulation des sédiments.

Personne ne veut se mettre en marche comme l'écrit le président de l'APAM. C'est pourquoi, l'APAM a apporté son soutien aux adhérents de l'Association pour la Dronne qui ont rencontré le député Jean-Pierre Cubertafon, le 24 novembre, en espérant que ce dernier intervienne de manière pertinente à l'Assemblée nationale et auprès du Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour que soient revus, par le Préfet de Bassin Adour-Garonne :

- Le reclassement de la Dronne,
- La liste des espèces,

Par ailleurs, en nous appuyant sur les 10 propositions de notre fédération dans le cadre d'un document intitulé "ALERTE SUR LA POLITIQUE DE L'EAU EN FRANCE" avec pour thèmes : l'environnement, la transition énergétique et la sauvegarde du patrimoine,

L'APAM rappelle que notre département dispose encore d'un patrimoine meunier de qualité qu'il faut préserver.

L'APAM, comme la très grande majorité des propriétaires de moulins, est favorable au "bon état" écologique et chimique de toutes les eaux



communautaires, mais pas dans les conditions imposées, pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix.

L'APAM demande la reconnaissance de la valeur patrimoniale des moulins à eau et à vent et dénonce la destruction d'un patrimoine bâti comme certains ouvrages hydrauliques sur de l'argent provenant de la poche du citoyen-contribuable.

L'APAM, est opposée à cette volonté de construire des passes à poissons, d'arasers ou de déraser des chaussées alors qu'il existe d'autres solutions.

Notre association a été plus que patiente jusqu'à ce jour et nous avons tenu à le faire savoir aux députés de notre département suite à un échange de correspondance car notre patrimoine meunier est devenu patrimoine culturel. Un patrimoine à transmettre, une mémoire à valoriser et un bien à sauvegarder et à protéger à la veille de 2018, Année Européenne du Patrimoine Culturel.



Serons-nous écoutés ? Serons-nous enfin entendus ? Nous l'espérons pour éviter la disparition de nos moulins à eau et de leurs accessoires. Que serait un moulin à eau ... sans eau ?

# Assemblée Générale

En 2009, notre association avait déjà tenu son assemblée générale, à Périgueux. Huit ans plus tard, l'APAM sera de retour au bord de l'Isle et tiendra son assemblée générale, le samedi 28 avril, au Centre Départemental de la Communication.



Mais au-delà de l'assemblée générale avec les traditionnels rapports "financier" et "d'activités", de la réception des sommités locales et départementales, nous avons programmé deux ateliers en rapport avec le monde des moulins et une exposition sur le patrimoine meunier de notre département.

L'objectif est de présenter des documents, des illustrations, des photographies, des histoires... en rapport avec la meunerie et les moulins de Dordogne pour les numériser et pouvoir ainsi enrichir la base de données du fonds documentaire mis en place, en mars dernier, à la médiathèque de Carsac-Aillac.

Lors de cette exposition, qui ouvrira ses portes au public le vendredi 27 avril, nous présenterons d'anciennes cartes postales, en s'appuyant sur les cours d'eau de notre département : de La Dronne au Treuil en passant par l'Isle, l'Auvézère, la Loue, le Dropt, la Couze, les Belles Dames, le Bandiat, le Vern, le Salembre...



L'exposition permettra à tout à chacun de découvrir quelques reproductions de vieux moulins et d'usines construits en bordure de nos rivières. Des panneaux retraceront l'histoire de la meunerie, le positionnement des chemins de meuniers, des moulins producteurs et pédagogiques. Nous avons demandé à nos associations de se joindre à cet événement et surtout de s'exposer.

L'exposition fermera ses portes le dimanche à 16h et deviendra itinérante en

fonction du souhait des élus et des enseignants qui souhaiteront faire découvrir le monde des moulins aux scolaires et aux enfants des centres de loisirs de leur territoire en s'appuyant sur des journées pédagogiques voire récréatives.

**Samedi 28 avril, retenez cette date :**

**assemblée générale de l'APAM.**

Le programme définitif vous sera communiqué prochainement avec questionnaire de participation et pouvoir.



## Les administrateurs de l'APAM

**Président fondateur :** Charles GIRARDEAU

**Président :** Alain PERIER

Moulin neuf - 24200 Carsac-Aillac - Tél. : 05 53 59 38 68

**Vice-Présidents :** Jacqueline LAVERGNE-DEMARTE, Patrick HAUTEFAYE

**Secrétaire :** Jean-François DUMAS

Le Maine-Moulin - 24400 Beauronne - Tél. : 05 53 80 05 25

**Trésorier :** Pascal CAZENAVE

Moulin bas - 24200 Saint-Vincent-le-Paluel - Tél. : 05 53 54 49 25

**Administrateurs :** Colette et Claude ALEMANT, Martine BOYER, Pierre HIVERT, Jean-Claude GREGORY, Elisabeth CAZENAVE, Abraham HUIJSMAN

*"Tourne Moulin" n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.*